



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## plages

Question écrite n° 46446

### Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur les filtres de cigarette laissés sur le sable, qui finissent trop souvent dans les intestins des animaux marins, provoquant des maladies parfois mortelles. Face à la progression dramatique de ce phénomène sur le littoral britannique, une association soutient une campagne intitulée « Pas de mégots sur les plages » et ainsi des milliers de cendriers jetables sont distribués aux estivants. En France, seuls quelques maires ont pris certaines initiatives pour minimiser ce fléau. Les États-Unis viennent d'interdire de fumer sur certaines de leurs plages et notamment celles de Los Angeles, de Malibu et de Santa Monica. Vu l'affluence des touristes sur les côtes de notre pays, il est impératif que des dispositions soient considérées rapidement afin d'éviter le pire pour l'écosystème marin et terrestre mais aussi pour la santé de chacun car la profusion des filtres de cigarette sur nos plages peut représenter un danger pour les enfants. Il lui demande la nature et les perspectives de son action dans ce domaine.

### Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux filtres de cigarette laissés sur les plages. Cette question préoccupe à juste titre les responsables des communes littorales. Il convient tout d'abord de rappeler que, au même titre que le jet de déchets (journaux, sacs, canettes, etc.) sur la voie publique, il s'agit avant tout d'un problème d'incivisme. La solution à la question soulevée passe d'abord par une plus grande sensibilisation des Français à l'importance de ne pas abandonner de déchets dans la nature, y compris les mégots de cigarettes, comportement au demeurant réprimé par la réglementation. De nombreuses collectivités territoriales ont mis en oeuvre des dispositifs simples de récupération tenus à la disposition des estivants. Il existe également des cendriers portables qui peuvent être réutilisés, ce qui présente l'avantage de limiter la production de déchets. À titre curatif, des procédés de nettoyage adaptés à ces petits déchets sont employés sur certaines plages. Les services de la ministre de l'écologie et du développement durable travaillent à des actions de communication sur le sujet de la gestion des déchets, qui permettent notamment de sensibiliser la population aux conséquences de ses actes quotidiens. En particulier, une grande campagne de communication sera menée à partir de cet automne par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie sur la prévention et la gestion des déchets.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46446

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 14 septembre 2004, page 7076

**Réponse publiée le** : 30 août 2005, page 8150